

BREVET D'INVENTION.

Gr. 9. — Cl. 3.

N° 751.456

Perfectionnements aux rasoirs mécaniques.

M. RENÉ CHARLOT résidant en France (Seine).

Demandé le 31 mai 1932, à 14^h 15^m, à Paris.

Délivré le 19 juin 1933. — Publié le 4 septembre 1933.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Dans la plupart des rasoirs mécaniques ou de sûreté actuels, la lame est maintenue serrée entre un peigne et une plaque de serrage ou contre-peigne.

5 Les dents du peigne s'étendent toujours au-dessous du tranchant de la lame et en avant de ce dernier.

Or, on a eu l'idée, conformément à la présente invention, d'arrêter les dents du peigne à une certaine distance en avant du tranchant de la lame, de manière à laisser entre ce dernier et le bord du peigne un espace libre; cette disposition assurant une action plus efficace de la lame.

15 Au dessin ci-joint on a représenté, à titre d'exemple non limitatif, une forme de réalisation de l'objet de l'invention.

Dans ce dessin :

20 Fig. 1 représente, en élévation de côté, les différentes pièces du rasoir, détachées;

Fig. 2 est une vue en élévation de la plaque de serrage;

Fig. 3 représente en vues de côté et en plan, le peigne;

25 Fig. 4 représente à plus grande échelle et en coupe le rasoir monté, avec sa lame.

1 est la plaque de serrage ou contre-peigne d'un rasoir mécanique, munie de goujons de centrage 2 ordinaires et de la tige filetée 3

sur laquelle se visse le manche 4 de l'appareil. 30

Le peigne est constitué par une plaquette 5, percée de trous 6-6 et 7 pour le passage des goujons 2 et de la tige filetée 3, et munie de chaque côté de prolongements dentelés et 35 arrondis 5' qui forment le peigne proprement dit. A ses extrémités la plaquette 5 est munie de montures 8 reliées entre elles et venant porter contre la plaque de serrage 1 lors du montage du rasoir. 40

Pour se servir du rasoir on enfle à la manière ordinaire une lame A sur les goujons 2 et sur la tige 3 de la plaque de serrage 1; on enfle ensuite le peigne 5 par dessus et visse le manche 4 sur la tige 3 jusqu'à ce que 45 la plaquette 5 du peigne vienne buter contre l'épaulement 3' de la tige 3.

Un espace libre s'étend alors entre chacun des tranchants de la lame A et le bord des dents 5' du peigne, comme on le voit en 50 fig. 4.

RÉSUMÉ.

Perfectionnements aux rasoirs mécaniques dans lesquels la lame est maintenue 55 entre une plaque de serrage ou contre-peigne et un peigne, ces perfectionnements consistant à arrêter les dents du peigne à une cer-

taine distance en avant de chacun des tran- | espace libre entre chacun de ces derniers et
chants de la lame de manière à laisser un | la partie du peigne correspondante.

RENÉ CHARLOT.

Par procuration :

F. HARLÉ ET G. BRUNETON.

Fig. 2

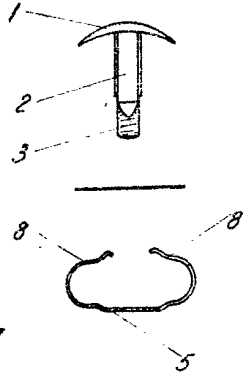
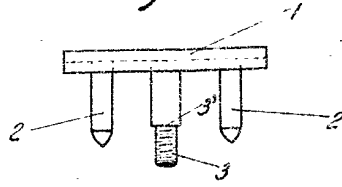


Fig. 1

Fig. 4

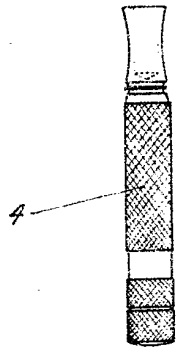
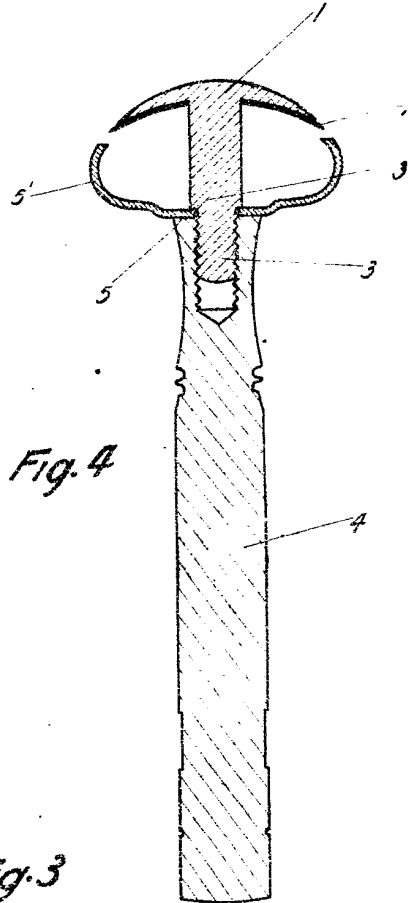


Fig. 3

